

Politiques jeunesse et politiques intersectorielles de jeunesse dans les Etats européens membres de la Francophonie, états des lieux et perspectives.

Intervention de Anaïs Wahl (Belgique)

J'ai eu la chance de participer en 2001 au Parlement francophone des Jeunes à Québec et de collaborer à la réalisation de la Charte des jeunes francophones.

Je voudrais en deux mots vous expliquer les implications qu'à eu cette participation à notre apprentissage de l'exercice de la démocratie. Nous avons bien sûr été plus sensibles aux questions de citoyenneté ainsi qu'aux problèmes liés aux droits de la jeunesse.

Par les échanges multiculturels et les liens qui se sont créés, par la prise de connaissance des problèmes rencontrés par chaque jeune dans son pays et par la prise de conscience de la difficulté à rédiger ensemble un texte qui profite à tous et qui prend en compte les réalités de chacun, cette expérience est extraordinaire.

En Communauté française de Belgique, parmi les jeunes qui ont participé au PFJ, certains ont prolongé l'expérience : deux sont allés représenter le PFJ au Conseil de L'Europe à Strasbourg et l'une d'entre nous est allée à Sidney pour travailler avec des jeunes du monde entier à un monde plus équitable lors d'une assemblée parlementaire internationale organisée par Oxfam. Chacun a continué tant qu'il le pouvait à faire entendre la voix de la jeunesse, jusque dans les combats contre l'extrême droite en Belgique, mené par l'une d'entre nous également.

Après l'impulsion que nous a donné le PFJ, nous avons chacun de notre côté fait ce que nous pouvions pour continuer à alimenter notre élan. Malheureusement, l'encadrement et les structures dont nous avons bénéficié lors des sessions nous ont manqué par la suite. C'est dommage et c'est selon moi à travailler. Je vous le demande : travaillons ensemble, davantage, à motiver les jeunes et à leur donner la parole.